

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° 75-101/SG/FIN relevant le montant autorise de l'encaisse de l'agence spéciales Ali-Sabieh

n° 75-101/SG/FIN

Ministère  
MINISTERE DE FINANCE

Date de publication  
23 janvier 1975

Numéro JO  
n° 3 du 10/02/1975

Date du numéro  
10 février 1975

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

—Le montant de la provision susceptible d'être mis a la disposition de l'agence spéciale d'Ali-Sabieh est porté pour compter de la date de la signature du présent arrêté a: 20 000 000 pour agence d'Ali-Sabieh.

#### Art. 2

—Le directeur des Finances et le trésorier-payent général sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du Present l'arrête.